

Forums "Gares, sources d'une bonne organisation territoriale"

Milan, 8 juin 2007

L'organisation d'un forum consacré aux rôles des gares est une initiative très intéressante, et cela pour différentes raisons. Elle vise à promouvoir le transport par rail, ce qui rejoint la politique commune des transports menée au niveau de l'Union Européenne en faveur du transfert modal vers des modes de transport durables, comme le rail. En outre, elle aborde le rôle des gares sous différents aspects et fonctions, ce qui permet une approche intégrée. Enfin, elle promeut la mobilité, qui est un élément essentiel du fonctionnement de nos sociétés contemporaines et qui constitue l'application concrète de la libre circulation des personnes et des biens, qui est un principe de base bien connu de l'Union Européenne.

Un des grands défis auxquels les zones urbaines sont confrontées est d'améliorer l'accessibilité et la mobilité tout en réduisant la congestion, la pollution et les accidents. Etant donné qu'il s'agit-là de thèmes ayant une dimension communautaire, la Commission a décidé d'y consacrer un Livre Vert. La préparation a commencé au début de cette année, a été poursuivie par l'organisation de quatre ateliers de travail, des conférences, dont la dernière a eu lieu à Bruxelles au début de cette semaine (4 juin), et par une consultation publique sur internet. Les réactions que la Commission a reçues dépassent de loin les prévisions (plus de 900 réponses à la consultation) et elles sont largement favorables à une initiative communautaire. Tous ces travaux préparatoires vont déboucher sur la présentation d'un Livre Vert au mois de septembre de cette année. Les travaux de rédaction battent actuellement leur plein ce qui explique pourquoi aucun collègue de l'équipe en charge de ce dossier ne pouvait se déplacer aujourd'hui pour venir à Milan.

L'élément central de la démarche communautaire est de déterminer dans quels domaines et dans quelle mesure une initiative de l'Union Européenne peut apporter une valeur ajoutée par rapport à ce que font les autorités locales. Il semble d'ores et déjà que l'UE peut donner une plus-value par l'échange de bonnes pratiques et la diffusion des résultats de projets de recherche. En outre, l'UE peut contribuer à l'harmonisation et à la simplification de certaines règles opérationnelles, techniques, environnementales et de sécurité, et à l'introduction de nouvelles règles. Il conviendra également de mieux cibler les aides communautaires sur des projets ayant une grande valeur pour le transport urbain. Dans ces démarches il sera important d'aborder la voiture privée mais également les autres modes de transport, y compris le rail – que ce soit le rail conventionnel ou léger -, ainsi que leur combinaison. C'est sur cet aspect que les gares jouent un rôle considérable car elles constituent par excellence les points de transfert et les sites d'échanges entre les divers modes de transport. Le travail des forums pourra ainsi utilement compléter l'action de l'UE.

Dirk VAN VRECKEM
Conseiller du Directeur Général Adjoint
Direction Générale de l'Energie et des Transports
COMMISSION EUROPEENNE